

14 jan 2005 -16:00

Appartient à [Conseil des Ministres du 14 janvier 2005](#)

Single "Geef een teken" - Solidarité 12-12

Sur proposition de MM. Didier Reynders, Ministre des Finances, et Johan Vande Lanotte, Ministre du Budget et des Entreprises publiques, le Conseil des Ministres a décidé d'intervenir en faveur de l'action de solidarité de différents artistes en faveur de "Tsunami 12-12".

Sur proposition de MM. Didier Reynders, Ministre des Finances, et Johan Vande Lanotte, Ministre du Budget et des Entreprises publiques, le Conseil des Ministres a décidé d'intervenir en faveur de l'action de solidarité de différents artistes en faveur de "Tsunami 12-12".

Afin de contribuer à la réussite de cette action de solidarité, intégralement les recettes de TVA provenant de la vente du single « Geef een teken », seront intégralement versées à "Tsunami 12-12".

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Didier Reynders, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et des Affaires européennes
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 85 91
<http://www.diplomatie.be>